

## **L'église St-André va se refaire une beauté - 05/07/2016**

**Leuze-en-Hainaut / Willaupuis -**

**En souffrance, l'église de Willaupuis sera réhabilitée** à la rentrée prochaine. Une restauration qui ne sera pas du luxe vu son état de délabrement.



Ce n'est un secret pour personne, la préservation des bâtiments de culte face à l'érosion du temps s'apparente à un défi de taille pour les Communes.

Consciente de l'épineuse problématique liée au délabrement progressif des églises, la Ville de Leuze a entrepris un état des lieux de ses onze clochers.

Dans la continuité des travaux de restauration ayant permis aux églises de Chapelle-à-Wattines et Blicquy de se refaire une beauté en 2013 et 2015, c'est maintenant au tour de l'église de Willaupuis de subir une cure de jouvence.

S'il ne date pas d'hier, ce dossier de réhabilitation impulsé sous la précédente législature a été ressorti des cartons, non sans être réactualisé par l'actuel collège communal. Trois longues années furent nécessaires pour passer à travers de ce chantier dont les travaux ont été adjugés en décembre dernier à la société «Aqua Ypsoroof» de Frameries.

### **De nouvelles ardoises pour la toiture**

En septembre prochain, on touchera au but avec la pose des échafaudages précédant le début des grandes manœuvres autour de l'édifice religieux. En levant les yeux vers le ciel, depuis la place du village leuzois, nul ne peut ignorer l'état de détérioration de l'église Saint-André.

### **Début des travaux en septembre**

Principal point d'attention, le clocher très abîmé du bâtiment fait peine à voir. Au-dessus des abat-sons, en piteux état, une série d'ardoises n'ont pas tenu le coup et se sont détachées de la toiture. Certaines ont été arrêtées dans leur chute en atterrissant sur la nef de l'église, d'où l'on peut apercevoir de nombreux débris.

*« Il fallait absolument agir pour restaurer et surtout préserver l'édifice endommagé. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de consacrer une enveloppe de 140 202€ pour des travaux qui s'étendront sur environ sept mois »,* détaille l'échevin des Cultes, Dominique Jadot.

Contrairement à Grandmetz, où des mesures ont dû être adoptées pour garantir la sécurité des

paroissiens, l'église de Willaupuis est toujours restée accessible tandis que la tenue des offices, organisées tous les quinze jours, n'a jamais été remise en question.

« *Les pompiers ont cependant été mobilisés pour venir découper un morceau de gouttière qui pendait. Sans cette intervention, la police nous aurait demandé de fermer l'église aux célébrations* », indique Sergio Tesolin, le président de la fabrique d'église.

S'agissant du chantier mené par l'entrepreneur Ypsoroof, la première phase concernera les réparations les plus urgentes, essentiellement au niveau du clocher. « *La couverture sera complètement mise à nu après le démontage des anciennes ardoises, qui seront remplacées par des nouvelles, et des chevrons* », explique Alexa Guffens, collaboratrice du bureau d'architectes Oraes, l'auteur de projet.

### **Gallaix suivra...**

Parallèlement, les ouvriers procéderont à des travaux d'étanchéité sur la toiture de la nef, en proie depuis un certain temps à des infiltrations d'eau. « *Des nouvelles gouttières seront posées et nous en profiterons aussi pour remettre en conformité l'installation électrique. Un éclairage de secours prendra aussi place dans la sacristie et l'escalier de la tour* », poursuit notre interlocutrice.

Les paroissiens et habitants de Willaupuis auront sans doute l'occasion d'apporter leur pierre à l'édifice. Sergio Tesolin, le dynamique président de la fabrique d'église, a en effet l'intention d'inviter les citoyens à faire des dons en vue de repeindre l'intérieur du bâtiment, construit dans les années 1790. « *Je ne doute pas que les Willaupuisiens s'impliqueront comme à chaque fois qu'une manifestation ou initiative se tient dans le village* », dit-il.

Après Willaupuis, il est à noter que le village de Gallaix aura aussi droit à une petite restauration de son église. « *Les travaux seront prochainement mis en adjudication* », annonce l'échevin Dominique Jadot.

Pierre-Laurent CUVELIER (L'Avenir)